

Grévistes de la faim : bulletin de santé du 28/12/2009

Écrit par Bruno

Lundi, 28 Décembre 2009 23:15 - Mis à jour Mardi, 29 Décembre 2009 00:33

Madame, Monsieur,

veuillez trouver ci-dessous le bulletin de santé rédigé ce jour par les médecins en charge du suivi médical des deux représentants syndicaux SUD Energie en grève de la faim depuis le 14 décembre 2009, en protestation contre le licenciement pour faits de grève d'un militant SUD Energie, Nordine Mahroug et contre les atteintes aux libertés syndicales et au droit de grève qui ont fait suite aux mouvements sociaux du printemps dernier à EDF et GDF-Suez.

Une rencontre est prévue demain mardi 29 décembre à 16 heures entre la Direction des opérations Ile de France de GrDF et une délégation intersyndicale.

Nous espérons vivement qu'une solution à ce conflit pourra être trouvée à l'issue de cette réunion.

Un rassemblement et un point presse auront lieu mercredi 30 décembre à 9h à la sortie du métro Cité, devant le Tribunal de Grande Instance de Paris où la Direction de GrDF nous a assignée pour occupation illégale des locaux syndicaux.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour la Fédération SUD Energie
Anne Debrégeas 06 83 55 10 47

Docteur Patrick Silberstein

4 rue des Écluses Saint-Martin, 75010 Paris

Tel: 01-42-03-49-50

Portable: 06-60-91-36-60

Docteur Laurent Lecoin

7 rue de l'Atlas, 75019 Paris

BULLETIN DE SANTÉ de MM. Yann Cochin et René-Michel Millambourg, gréviste de la faim

Paris le 28 décembre 2009

MM. Yann Cochin et René-Michel Millambourg nous ont demandé d'assurer leur suivi médical

au cours de la grève de la faim qu'ils ont entreprise le 14 décembre 2009.

Ce jour, au 14e jour de leur jeûne, nous avons procédé à un nouvel examen médical.

Les deux hommes nous sont apparus à la fois très affaiblis sur le plan physique et parfaitement conscients des risques encourus – que nous leur avons rappelés – par la poursuite de leur refus de s'alimenter. Ils nous sont aussi apparus très déterminés à obtenir l'ouverture de négociations avec la direction de leur entreprise.

En tant que médecins, nous ne nous prononcerons pas sur les motivations de leurs actions, mais la situation nous a paru suffisamment grave pour rendre publics, avec leur accord (seule condition pour que soit levé le secret médical), les éléments suivants.

M. Yann Cochin (âgé de 59 ans) est actuellement installé dans un local chauffé de la rue Pétrelle (Paris 75009).

Son poids est de 60 kilos pour un poids de départ de 71 kg, soit une perte de 11 kilos en 14 jours.

Il se plaint de vertiges, d'asthénie importante, de crampes musculaires, d'insomnies nocturnes et de somnolences diurnes, de sueurs et de quelques céphalées.

L'interrogatoire auquel nous avons procédé ne montre aucun trouble de la conscience, ni de désorientation. La conversation est fluide bien que ralentie. L'examen clinique montre un homme aux traits tirés, au teint grisâtre. L'auscultation cardiaque relève quelques extra-systoles, le pouls est à 62/mn, la TA est à 120/60 mm de Hg pour un patient qui poursuit son traitement anti-hypertenseur habituel. La diurèse est abondante, il n'y a aucun œdème. La BU révèle la présence de corps cétoniques dans les urines. Le reste de l'examen est sans particularité. La station debout lui est extrêmement pénible.

M. René-Michel Millambourg (âgé de 48 ans) est actuellement installé sous une tente dans la rue de Maubeuge (Paris 75009). La tente est chauffée, mais l'installation rudimentaire l'expose au froid (à noter que l'installation d'un chauffage à pétrole pourrait être la cause d'émanations toxiques).

Il se plaint de troubles de l'équilibre, de douleurs musculaires, d'asthénie et de céphalées importantes.

Son poids est de 82 kilos pour un poids de départ de 91 kg, soit une perte de 9 kilos.

L'interrogatoire auquel nous avons procédé ne montre aucun trouble de la conscience, ni de

Écrit par Bruno

Lundi, 28 Décembre 2009 23:15 - Mis à jour Mardi, 29 Décembre 2009 00:33

désorientation. La conversation est fluide. L'examen clinique montre un homme amaigri, pâle, avec un subictère conjonctival. L'auscultation cardiaque montre un pouls rapide à 90/mn, sans trouble du rythme perceptible. La TA est à 100/60 mm de Hg et M. Millambourg présente des épisodes de lipothymies aggravées par la station debout. La diurèse est abondante, il n'y a aucun œdème. La BU révèle la présence de corps cétoniques dans les urines. Le reste de l'examen est sans particularité.

Au stade où nous en sommes, chacun doit savoir qu'il est extrêmement difficile sur la base de simples examens cliniques de faire des pronostics fiables. Nous ajouterons que l'âge des deux grévistes de la faim et les traitements médicamenteux associés compliquent encore plus la surveillance et les prévisions médicales.

Sans nous immiscer, nous le répétons à nouveau, dans le confinement en cours, nous nous sentons obligés d'attirer l'attention sur le fait que, à ce stade d'une grève de la faim, chaque jour pèse très lourd.

Au terme de cet examen, nous pouvons donc conclure qu'il y a à notre sens une urgence particulière à ce que MM. Yann Cochin et René-Michel Millambourg puissent se réalimenter dans les délais les plus brefs avant que des complications graves ainsi que des séquelles irréversibles ne surviennent.

Nous avons évidemment informé MM. Yann Cochin et René-Michel Millambourg de l'ensemble de nos conclusions.

Dr Laurent Lecoin et Dr Patrick Silberstein